

Kit Fournisseurs



Suivi administratif

Prévision de trésorerie

Règlement anticipé « à la carte »





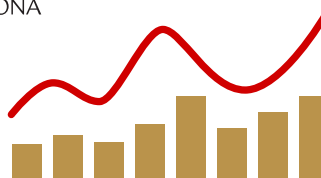
Constamment attentif à la qualité de nos relations avec nos partenaires fournisseurs dont votre société fait partie, Valrhona vous propose une initiative innovante qui grâce à des services à valeur ajoutée est destinée à améliorer notre collaboration.

Accessible depuis Internet, le programme s'administre via le Portail CHOC Valrhona, réservé aux fournisseurs adhérents. Son utilisation est entièrement libre et l'inscription peut s'effectuer directement en ligne.

Chez Valrhona, nous sommes heureux de vous accueillir dans le programme CHOC.



Disponible via Internet, le Portail CHOC, vous permet de disposer d'un accès permanent aux informations sur les prévisions de règlement futurs et sur la gestion de votre encours avec Valrhona.

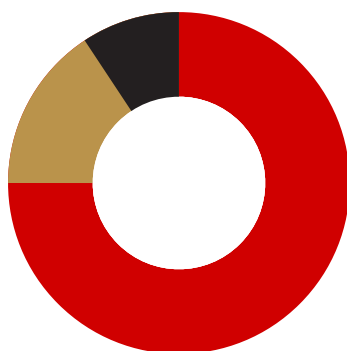


SUIVI ADMINISTRATIF

Le Portail Fournisseurs mis à votre disposition garantit la traçabilité administrative et offre un accès direct aux factures, avoirs, notes de débit et avis de règlement. Ce service permet de connaître le statut relatif aux traitements de vos documents, notamment celui des factures validées, « bonnes à payer ».

PREVISION DE TRÉSORERIE

Également disponible sur le Portail CHOC. Les différentes échéances nettes de vos règlements futurs sont disponibles pour consultation.



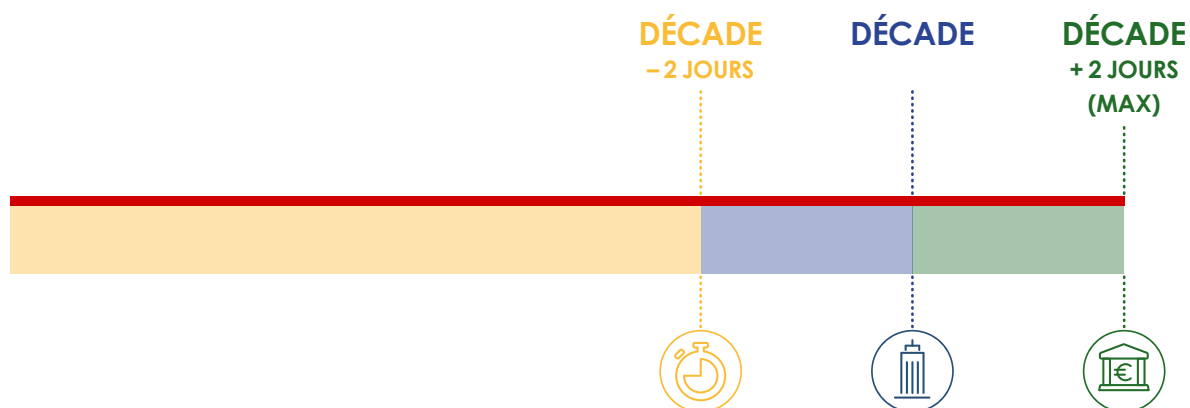
RÈGLEMENT ANTICIPÉ « À LA CARTE »

Un service de règlement anticipé «À LA CARTE» vous permet de choisir les factures éligibles pour un paiement anticipé contre un escompte.

Via le Portail CHOC vous êtes en mesure de devancer la date prévue de paiement en requérant un règlement anticipé de vos factures une fois validées par notre comptabilité fournisseur. Son fonctionnement est simplifié à l'extrême.

Dès votre connexion sur le Portail, le montant des factures bonnes à payer ainsi que le montant des factures éligibles vous seront communiqués.

Valrhona vous propose d'effectuer cette opération aisément et à des conditions financières compétitives. Ensuite, par décade, vous effectuez la sélection des factures éligibles pour lesquelles vous souhaitez un règlement anticipé. Nous effectuons ensuite le décaissement par virement sous 48 heures.



Le fonctionnement est simple et comprend 4 étapes:

- 1 - TOUS LES JOURS**, vous pouvez accéder aux informations en ligne sur le statut de vos factures et les montants et dates de vos prochains règlements.
- 2 - 2 JOURS AVANT CHAQUE FIN DE DÉCADE**, vous bénéficiez d'une fenêtre de sélection de vos factures éligibles au règlement anticipé.
- 3 - CHAQUE DÉCADE***, : Traitement des lots de règlement par Valrhona.
- 4 - SOUS 2 JOURS (MAXIMUM) APRÈS TRAITEMENT PAR VALRHONA** : Votre compte bancaire est crédité et un avis de règlement avec le détail des factures par lot de règlement est disponible depuis le Portail CHOC sous des formats comme MS Excel.

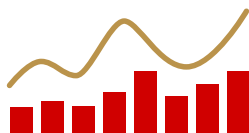
*Attention : le calendrier peut varier en fonction de certains jours fériés et selon la fin de mois comptable (cas particulier du mois de février) mais une notification vous en informera sur le portail.

VALRHONA CHOC VOUS OFFRE UNE SOLUTION DE PAIEMENT ANTICIPÉ :

- Aucun coût d'adhésion
- Possibilité de règlement anticipé de 100% de votre encours avec Valrhona
- Simplicité du dispositif
- Pas de contrat à établir
- 100% de gestion entièrement en ligne : aucun document papier requis
- Amélioration des ratios et de présentation de votre bilan
- Aucun frais de sortie

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le portail <https://valrhona-choc.com>, grâce à la section « Inscrivez-vous » disponible dès la page d'accueil.

Nous espérons vivement que vous apprécierez les nouveaux services que nous vous proposons sur le portail Valrhona CHOC. Le portail pourra également vous fournir d'autres informations utiles téléchargeables.



Suivi administratif

Prévision de trésorerie

Règlement anticipé « à la carte »

CONTACTS EN CAS DE BESOIN D'ASSISTANCE/QUESTIONS SUR LE PORTAIL

 **+ 33 1 64 45 09 50**

 **<https://valrhona-choc.com>**

 **fournisseurs.choc@valrhona.fr**



Via internet